

Catalogue des formations de l'AFOCG des Alpes

FORMATIONS TRANSVERSALES

2026 - 2027



Adhésion à l'AFOCG des Alpes → page 2

Avoir un RDV individuel → page 17

Modalités des formations → page 3

Financement des formations → page 4

Piloter son exploitation

Page 5	La pluriactivité comme levier pour bâtir une entreprise résiliente	09/10/26	Saint Baldoph
Page 6	Calculer son coût de revient et assumer ses prix	28/10/26 09/03/27	Saint Baldoph Annecy
Page 7	Progresser dans sa gestion de trésorerie pour améliorer la viabilité de son projet	07/01/27	Saint Baldoph
Page 8	Prendre du recul pour savoir où je vais	02/12 et 15/12/26	Saint Baldoph

Association/transmission

Page 9	La Fin du Statut de « Conjoint Collaborateur », et après ?	8/10/26	Saint Baldoph
Page 10	S'associer, peut être... avec qui et comment ?	27/10 et 12/11/26	Saint Baldoph
Page 11	Transmettre ma ferme mais à quel prix ?	27/11 et 09/12/26	Saint Baldoph
Page 12	Les bons comptes font les bons associé-es	15/12/26 22/03/27 25/03/27	Saint Baldoph Annecy Grenoble



Employeur/employeuse de main d'oeuvre

Page 13	Préparer mon embauche et cultiver de bonnes relations avec mes salarié-es	08/12 et 15/12/26	Saint Baldoph
Page 14	Employeur/employeuse mode d'emploi : contrat de travail, fiche de paie, TESA	12/11 et 26/11/26 02/03 et 16/03/27	Grenoble Annecy
Page 15	Employeur/employeuse : Rafrachissement et actualisation de mes connaissances	05/01/27	Saint Baldoph
Page 16	Assurer un cadre de travail sécurisé aux personnes travaillant sur ma ferme (DUERP)	01/04 et 15/04/27	Saint Baldoph

Comment adhérer?

→ L'adhésion à l'AFOCG se fait de septembre à août.

Remplir le bulletin d'adhésion [ICI](#) en format PDF

Et nous le renvoyer par courrier ou mail accompagné du règlement :

- ☐ Par chèque
- ☐ Par virement (vérifier que vous ayez bien nos coordonnées bancaires au crédit mutuel)
- ☐ Par CB sur le site HelloAsso (lien sur le bulletin d'adhésion ci-dessus)



Modalités pratiques des journées de formation :

[Retour sommaire](#)

- Les formations se déroulent de 9h à 17h avec un repas tiré du sac le midi ;
- Dans le descriptif des formations nous décrivons par ce logo  que les locaux permettent une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Conditions et modalités d'inscription des journées de formation :

- **S'être acquitté de la cotisation 2026-2027** (*certaines formations peuvent être ouvertes à des non-adhérents, merci de nous contacter pour plus d'informations*) ;
- S'inscrire par mail à accueil@afocgdesalpes.com au plus tard un mois avant le début de la formation ;
- Nombre de stagiaires : 10 personnes maximum par formation ;
- Une convocation vous sera envoyée par mail une semaine avant le début de la formation.
- Les Conditions Générales de Service seront fournies à votre demande.

Modalités d'évaluation :

- Les évaluations des acquis et de satisfaction seront réalisées par un questionnaire en fin de formation ;
- Pour les formations « Initiation », des exercices pratiques viennent compléter ces questionnaires.

Malgré nos soins, certaines formations, dates et lieux proposés dans ce catalogue sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année. Toute modification sera communiquée par mail ou téléphone.

Formations « Saisie » et « Liasse » :

Les journées « Saisie » et « Liasse » sont comprises dans les nouveaux tarifs d'adhésion. Si vous êtes à jour de votre adhésion, vous n'avez pas à payer ou utiliser vos crédits VIVEA pour ces journées.

Toutes les autres formations :

Elles sont financées par les fonds VIVEA sans reste à charge.

Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

La pluriactivité comme levier pour bâtir une entreprise résiliente



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie.



Prérequis : pas de prérequis

Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 1 jour

Vendredi 9 octobre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Carine BELLEC



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

- Analyser d'où je pars (organisation, temps de travail, statuts juridiques, social, fiscal et obligations liées) ;
- Connaître les particularités d'une activité de diversification du point de vue juridique et fiscal ;
- Savoir où je vais : être capable de trouver le montage le plus adapté à un projet de diversification et savoir évaluer l'impact de cette nouvelle activité.



Méthodes pédagogiques

- Présentation d'une méthode d'analyse de son entreprise du point de de vu organisationnel ;
- Présentation d'une méthode de calcul simplifiée du temps de travail sur son entreprise et utilisation pour évaluer le temps de travail lié à une activité de diversification ;
- Explication des différents statuts : juridique, fiscal et social et de leur imbrication, et détail de leurs conséquences par des schémas au tableau ;
- Développement des statuts possibles en agricole en fonction des projets de diversifications ;
- Échanges dans le groupe et analyse croisée des projets.

[Retour sommaire](#)

Calculer son coût de revient et assumer ses prix

6



Public : Adhérents de l'AFOCG qui commercialisent en circuits courts.



Prérequis : pas de prérequis

Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 1 jour

Mercredi 28 octobre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Carine BELLEC



Mardi 9 mars 2027

Annecy
Adresse précisée dans la convocation
Laura PETITOT



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

- Identifier son mode de fixation des prix, ainsi que celui des autres participants ;
- Mesurer les avantages/inconvénients des différents modes de fixation des prix ;
- Pouvoir calculer le prix de revient d'un produit ;
- Fixer son prix de vente et savoir expliquer aux clients les prix pratiqués.



Méthodes pédagogiques

- Réflexion individuelle à partir d'un questionnaire pour identifier son mode de fixation du prix de vente (méthode utilisée, avantages et limites) ;
- Apports sur comment calculer son coût de revient, lien au prix de vente ;
- Utilisation d'un outil tableur pour calculer son coût de revient sur un produit (plusieurs éventuellement) ;
- Échanges dans le groupe et analyse croisée des projets notamment autour des notions de rémunération du travail et marge de sécurité ;
- Préparer un argumentaire sur les prix pratiqués.

[Retour sommaire](#)

Progresser dans sa gestion de trésorerie pour améliorer la viabilité de son projet

7



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie.



Prérequis : pas de prérequis

Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 1 jour

Jeudi 7 janvier 2027

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Cléa FILLON



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

Analyser la situation financière d'une ferme dans son ensemble et identifier des stratégies d'adaptation pour progresser dans sa gestion de trésorerie, afin d'être plus serein et plus réactif.



Méthodes pédagogiques

- Apports sur les notions de besoin en fonds de roulement et de cycle en trésorerie ;
- Présentation des différents outils de gestion de la trésorerie.
- Approfondissement d'un outil spécifique permettant la réaction à court terme : tableur « gestion de trésorerie mensuelle » ;
- Diagnostic de forces, faiblesses opportunités et menaces ;
- Suite au diagnostic, déduire en groupe les conséquences sur le système ;
- Méthode "comment faire pour ?", permettant de transformer des constats de fragilité en une interrogation impliquante, dynamique, qui motive un changement ;
- Synthèse collective des besoins de chacun et des possibilités de changements vers une gestion plus sereine de sa trésorerie.

[Retour sommaire](#)

Prendre du recul sur ma ferme et savoir où je vais

[Retour sommaire](#)


Public : Adhérents de l'AFOCG installés depuis au moins 2 ans (2 campagnes de production).



Prérequis : pas de prérequis

Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 2 jours

Mercredis 2 et 15 décembre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Cléa FILLON et
Héloïse COLMET-CARTRAUD



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

- Savoir faire un bilan de l'approche globale d'une exploitation ;
- Exposer des leviers de décisions pour faire des choix sur ma ferme (valeurs/éthique, économie, est-ce vivable au quotidien ?) ;
- Savoir analyser un projet avec une analyse globale d'une exploitation, les forces et les faiblesses et l'écart avec les objectifs de départ ;
- Être capable de définir un plan d'action réalisable, vivable et viable permettant de résoudre la problématique soulevée par le diagnostic et en cohérence avec ses valeurs fondamentales et sa situation personnelle.



Méthodes pédagogiques

- Apports et mise en pratique sur la notion de projet (démarrage, étapes, réalisé)
- Repérer les différences entre le prévu et l'effectivement réalisé : contextualiser et expliquer ;
- Identifier les indicateurs de maintien en bonne santé de la structure et les freins au développement : apports et échanges autour des critères économiques, les valeurs ;
- Méthode "comment faire pour ?", permettant de transformer des constats de fragilité en une interrogation impliquante, dynamique, qui motive un changement ;
- Identifier des leviers d'actions et prioriser ses axes de travail, en fonction des contraintes, forces et faiblesses avec mise en application sur un projet ;
- Définition d'un plan d'action, différents éléments le composant (quoi, qui, quand, où, ressources).

La Fin du Statut de « Conjoint Collaborateur », et après ?

9



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Prérequis : pas de prérequis



Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 2 jours

Jeudi 8 octobre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Jean-François THEVENET



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Objectifs

- Connaître les différents statuts de 'non-salarié' agricole à la MSA et savoir les différencier ;
- Connaître les différents statuts juridiques permettant aux conjoints de travailler ensemble ;
- Acquérir une méthode permettant aux stagiaires de faire un choix sur les statuts en fonction de leur situation ;
- Anticiper et chiffrer et analyser le ou les scénarii envisagé(s).



Méthodes pédagogiques

- Présentation des statuts sociaux de « non salarié agricole » à la MSA et du statut de salarié agricole avec les conséquences économiques et financières ;
- Présentation des statuts juridiques permettant aux 2 conjoints d'avoir un statut social d'exploitant : entreprise individuelle, co-exploitation, société civile agricole ;
- Faire un bilan sur leurs situations actuelles via un support : économique, vivabilité au travail ;
- Aller vers la situation future en explorant plusieurs scénarii, identifier les conséquences, notamment chiffrer le coût du changement envisagé ;
- Élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre le changement.



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.

S'associer, peut être... avec qui et comment



Public : Adhérents de l'AFOCG ayant le projet de constituer une société

Prérequis : pas de prérequis



Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 2 jours

Mardi 27 octobre et Jeudi 12 novembre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Cléa FILLON



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Titre VIVEA : Travailler en commun en créant une société ?



Objectifs

- Acquérir des méthodes pour cultiver le travail en commun ;
- Connaître les différentes formes de sociétés agricoles ;
- Savoir déterminer la formule la plus adaptée à sa situation ;
- Comprendre les enjeux pour la gestion du foncier et des bâtiments ;
- Être en mesure d'évaluer les apports d'actif et de passif d'une exploitation agricole ;
- Connaître et comprendre tous les documents et les démarches administratives inhérents à la création d'une société agricole.



Méthodes pédagogiques

- Explication des « ingrédients » favorisant le fonctionnement serein d'une société, points de vigilance. Sensibilisation sur le partage des responsabilités et des tâches de l'exploitation ;
- Reconstitution collective et apports sur les spécificités sur les différents statuts agricoles : sociaux, juridiques et fiscaux ;
- Mise en situation par groupe de futurs associés : quand, comment, pourquoi communiquer ?
- Présentation d'un bilan d'une société : de quoi est-elle composée ? Quelles différences entre les comptes-courants des associés et le capital social ?
- Présentation des différentes méthodes déterminer le montant de la part sociale ;
- Présentation de tous les documents nécessaires et de toutes les étapes à faire pour la création et pour la vie de la société.

[Retour sommaire](#)

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.

Transmettre ma ferme ou m'associer mais à quel prix ?

11



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Prérequis : pas de prérequis



Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 2 jours

Vendredi 27 novembre et Mercredi 9 décembre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Léa BONENFANT et
Carine BELLEC



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

- Définir les objectifs et les enjeux de mon projet (transmission ou association) ;
- Connaître et comprendre l'ensemble des variables qui peuvent jouer sur la valeur d'une ferme ;
- Comprendre et calculer les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'une ferme la différence entre la valeur de la ferme et l'argent que je vais toucher ;
- Connaître et savoir mettre en application les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'une ferme, cerner leur avantages et inconvénients ;
- Être capable d'analyser les impacts comptables, fiscaux et sociaux dans une transmission ;
- Savoir élaborer un plan d'action.



Méthodes pédagogiques

- Détermination des facteurs internes et externes à analyser pour s'assurer une bonne transmission ou association (pour le cédant comme le repreneur) ;
- Apports et mise en pratique sur les 3 méthodes d'évaluation de la valeur d'une ferme (valeur comptable, valeur patrimoniale ou de marché et valeur de reprenabilité) ;
- Apports sur les impacts comptables, fiscaux et sociaux d'une transmission selon les différents cas de figure possibles (société ou EI, liquidation ou non...) ;
- Apports sur les différents items de construction d'un plan d'action en vue de concrétiser le projet de transmission et de définir mon prix de ferme en cohérence avec ce projet.

[Retour sommaire](#)



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en société. Il est recommandé de venir au maximum d'associé·es possible.

Prérequis : pas de prérequis



Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 1 jours

Mardi 15 décembre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Laura PETITOT



Lundi 22 mars 2027

Anecy
Adresse précisée dans la convocation
Carine BELLEC

Jeudi 25 mars 2027

Grenoble
11 av. Paul Verlaine – Elite Bureaux
Lisa CHATEAUGIRON



Rappel : cette formation est obligatoire pour les 2^{ème} années en société !

[Retour sommaire](#)

Objectifs

- Connaître les démarches réglementaires et économiques liées au fonctionnement en société ;
- Comprendre les comptes courants associés et la répartition des résultats ;
- Savoir-faire son PV d'assemblée générale.



Méthodes pédagogiques

- Les démarches liées à la société abordées via un quizz : ce qui est obligatoire et ce qui ne l'est pas, ce qui est important et ce qui ne l'est pas ;
- À partir d'un cas type, reconstitution du suivi des comptes courants associés, les prélèvements et apports privés, la rémunération ;
- Apports sur la répartition des résultats. Apports théoriques, exercice pratique par groupe « société » ;
- Présentation du PV d'AG et de son contenu. Exercice pratique par groupe « société » : à partir de la présentation du procès verbal (PV), qu'est-ce que je mets dans le P.V. de l'année ? Rédaction, mise en commun.



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.

Préparer mon embauche et cultiver de bonnes relations avec mes salarié.es

13



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie, ayant un.e salarié.e ou un projet d'embauche.



Prérequis : pas de prérequis

Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 2 jours

Mardis 8 et 15 décembre 2026

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet

Emilie DUVAL

Intervenante : Sophie MARCOT



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.



Objectifs

- Être capable de définir mes limites, mes motivations et mes besoins d'embauche ;
- Être capable de mettre en adéquation mes besoins avec le poste défini et le candidat ;
- Identifier le cadre à mettre en place permettant un bon accueil d'un.e salarié.e ;
- Acquérir des compétences et postures pour créer une relation gagnant/gagnant entre salarié.es et employeur/employeuse dans la durée.



Méthodes pédagogiques

Jour 1 : avant l'embauche :

- Les bases propices à la bonne définition de ses besoins ;
- Faire une fiche de poste adéquate et identifier les savoir faire, savoir être du futur salarié.e pour y répondre ;
- Les différentes étapes de l'embauche jusqu'à la préparation de l'entretien d'embauche (Echanges de pratiques, test individuel, apports de l'intervenante, séance de co-construction d'une trame de fiche de poste, modèles de documents).

Jour 2 : Les salarié.es sont en poste :

- Les bases propices à une bonne organisation avec un.e salarié.e (animation interactive). La phase d'accueil, la motivation des salariés pour rester en poste ;
- La communication : lieux, moments, bonnes pratiques de communication (focus sur le passage de consignes, mises en situation + vidéo) ;
- Les relations : signes de reconnaissance, gérer les désaccords (mise en situation).

[Retour sommaire](#)

Employeur/employeuse mode d'emploi :

Contrat de travail, fiche de paie, TESA

14

[Retour sommaire](#)


Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie, ayant un.e salarié.e ou un projet d'embauche.



Prérequis : pas de prérequis

Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 2 jours

Jeudis 12 et 26 novembre 2026

Grenoble

11 av. Paul Verlaine – Elite Bureaux
Léa BONENFANT



Mardis 2 et 16 mars 2027

Annecy

Adresse précisée dans la convocation
Emilie DUVAL

Pour les journées de mars, le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Savoie, lieu plus proche)



Objectifs

- Connaître les spécificités des différents types de contrats de travail et les démarches à effectuer ;
- Savoir calculer le coût d'un.e salarié.e.



Méthodes pédagogiques

Jour 1 :

- Les différents contrats de travail, les obligations liées au salariat (apports théoriques via la création d'un puzzle, création de frise, échange entre les participant.e-s) ;
- Présentation de la déclaration préalable à l'embauche.

Jour 2 :

- Le coût d'un salarié avec les exonérations possibles ;
- Présentation du remplissage des fiches de paie d'un TESA étendu (travail collectif et individuel sur des cas concrets).



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.

Rafrachissement et actualisation de mes connaissances



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie, **ET ayant suivi une formation employeur employeuse mode d'emploi avec l'AFOCG .**

Prérequis : pas de prérequis



Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 1 jour

Mardi 5 janvier 2027

Saint Baldoph
40 rue du Terraillet
Emilie DUVAL



Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie ou Isère, lieu plus proche)



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

- Réactualiser les droits et obligations d'un-e employeur employeuse ;
- Savoir calculer le coût d'un-e salarié-e ;
- Savoir gérer les arrêts maladies.



Contenu et méthodes pédagogiques

- Les principales caractéristiques des principaux contrats de travail ;
- Le coût d'un salarié avec les exonérations possibles, cas pratiques de réalisation de fiches de paie (classique, avec des congés, avec des jours fériés, arrêt de travail ,etc ;
- Apports théoriques à l'aide d'un power point, et cas pratique échange entre les participant-e-s.

[Retour sommaire](#)

Assurer un cadre de travail sécurisé aux personnes travaillant sur ma ferme (DUERP)

16



Public : Adhérents de l'AFOCG installés en Isère, Savoie et Haute-Savoie, et employant de la main d'oeuvre.



Prérequis : pas de prérequis
Responsable de formation
Formatrice de l'AFOCG



Durée : 1,5 jours

Jeudis 1er et 15 avril 2027

Saint Baldoph + Ferme
40 rue du Terraillet
Héloïse COLMET-CARTRAUD

Une partie de la formation se déroulera sur une Ferme.

Le lieu pourra être modifié selon la localisation des stagiaires (par exemple si beaucoup de personnes de Haute Savoie ou Isère, lieu plus proche).



Financement

VIVEA ou **Si vous n'êtes pas finançables par VIVEA**, vous devrez vous acquitter de :

- 140€ par jour de formation/personne ;
- 70€ par jour de formation/personne pour les nouveaux adhérents de première et deuxième année.

Merci de nous indiquer dès votre inscription si le financement VIVEA de la formation conditionne votre inscription.



Objectifs

- Acquérir et appliquer une méthode de réflexion continue d'analyse et de prévention du risque professionnel.



Méthodes pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire et les principes généraux de prévention des risques professionnels ;
- Identifier et classer les risques professionnels encourus sur son exploitation agricole ;
- Améliorer la prévention des risques ;
- Supports power point, paperboard, visite de ferme.

[Retour sommaire](#)

Pour toute personne intéressée par cette formation. Merci de nous envoyer un mail. Si nous atteignons un nombre de participants suffisants pour couvrir les frais de formation nous essaierons de la programmer.

AVOIR UN RDV INDIVIDUEL

Pour qui ?

Pour nos adhérents, participants régulièrement aux formations, qui ont des problématiques pour lesquelles il n'y a pas de formations prévues ou qui sont trop sensibles/particulières pour être abordées en collectif.

> L'objectif de l'AFOCG est d'accompagner ses adhérents par le collectif. Nous réalisons des rdv individuels uniquement lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions possibles.

Modalités pratiques :

- Les rdv sont facturés 60€ HT/h ;
- Ils peuvent se dérouler à Annecy, Chambéry ou Grenoble.

Dans le cas où nous nous déplaçons sur la ferme, des frais supplémentaires de déplacement sont appliqués (entre 45€ et 85€ selon la distance entre la ferme et l'antenne la plus proche).

Conditions et modalités de prise de rdv :

- S'être acquitté de sa cotisation et réaliser régulièrement des formations ;
- Les RDV sont à prendre par mail ou par téléphone.

Nous sommes surtout disponibles pour de l'individuel entre avril et mi-octobre.

Lors d'une première année d'adhésion, un premier rdv de 2h est offert.

AFOCG des Alpes - accueil@afocgdesalpes.com - Antenne Savoie : 09 72 54 18 40/39 - Antenne d'Isère : 09 72 60 74 88

L'AFOCG des Alpes est certifiée
QUALIOPI depuis le 13/12/2021.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivantes :
actions de formation (OF – L.6313-1 – 1°)

TAUX D'ABANDONS SUR LES FORMATIONS TRANSVERSALES

5%

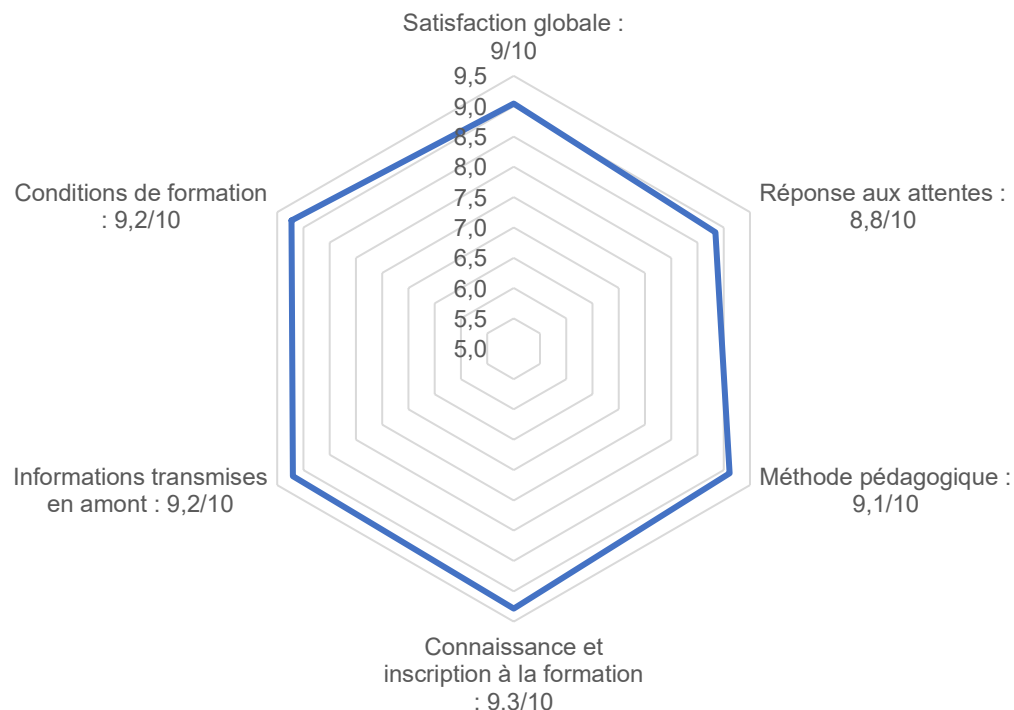
Cause principale : enfants malades ou à
garder. Cause climatique (neige) ou
urgences sur la ferme (vélage).

L'AFOCG des Alpes est
également certifié
QUALICERT depuis le
13/12/2024.



[Retour sommaire](#)

SATISFACTION FORMATIONS TRANSVERSALES DE LA SAISON 25-26



[Retour sommaire](#)

Antenne Savoie - Haute-Savoie

40 rue du Terraillet, 73190 St-Baldoph

Tél. : 09 72 54 18 40 / 39

Antenne Isère

Chez ACCUEIL PAYSAN,
9 av. Paul Verlaine, 38100 Grenoble

Tél. : 09 72 60 74 88

accueil@afocgdesalpes.com

